

la lettre du maire



Chères
Trilportaises,
chers Trilportais,
Lors des dernières
élections,
beaucoup d'entre
vous se sont

abstenus, ce qui vu l'importance de ces scrutins sur notre vie quotidienne et le devenir du pays, doit interpeller qui de droit. Il devient urgent que nos politiques se réconcilient enfin avec nos concitoyens. Les communes échappent toujours à ce discrédit. Dans ce monde en transition qui doute et se fragmente, face à un avenir qui pour certains se limite à la fin du mois, elles tiennent une place essentielle. Toute proportion gardée, elles constituent des « petites républiques », dans lesquelles nous apprenons au quotidien à fabriquer, à partir de nos différences, du commun et du partagé. La qualité de notre cadre de vie dépend de l'action des services de la ville, mais également et surtout de chacun d'entre nous. Je constate malheureusement une recrudescence des incivilités sur lesquelles nous devons réagir. Avec les beaux jours, la vie sociale reprend, avec ses joies et ses contraintes. S'il est bon de renouer enfin avec un « vivre ensemble » qui nous a cruellement fait défaut ces deniers mois, il nous impose de renouer avec quelques règles communes à respecter qui nous permettent de vivre ensemble et de « faire société »

Bien à vous,

Jean-Michel Morer Maire de Trilport





Pour une gare accueillante et humaine

ACTU. La direction de la SNCF a proposé une réorganisation des services en gare pour la rentrée qui limitait la présence humaine à Trilport du lundi au vendredi de 6h à 10h par une équipe dite mobile déployée sur la ligne.

Le Maire de Trilport est intervenu directement auprès de la Direction de la SNCF Paris Est, et de Valérie Pécresse Présidente d'Ile-de-France Mobilités pour leur faire part de son opposition à de telles mesures. Jean-Michel Morer a rappelé les spécificités de la gare de Trilport au croisement de deux lignes donnant lieu à des ruptures de charge quotidiennes successives et des dysfonctionnements fréquemment constatés. Il a demandé, à minima, une ouverture du lundi au vendredi de 6h à 13h assurée par du personnel SNCF dédié spécifiquement, rappelant que la présence humaine dans les gares fait partie intégrante de la qualité des conditions de transport et de sécurité, tant des usagers que des infrastructures ferroviaires. Nous ne manquerons pas de vous informer sur l'évolution de ce dossier.

Qui fait quoi?

C'est Ile-de-France Mobilités en qualité d'autorité organisatrice de la mobilité qui organise et finance les transports publics de voyageurs assurés par la SNCF sur la base d'un contrat d'exploitation et d'investissements (2020-2023).



Voirie Entretenir et sécuriser



DOSSIER La feuille de route numérique



Budget Compte 2021 et budget 2022

Trilportais et citoyen

VIVRE ENSEMBLE, c'est partager des espaces communs. Il est important de rappeler quelques règles pour que chacun puisse habiter pleinement la ville et s'y épanouir. Les employés municipaux travaillent en ce sens mais ils ne peuvent pas tout. Rappel de quelques bonnes règles et bons usages.

Les moyens humains de la commune sont contraints. Le service « propreté urbaine » est composé de trois agents territoriaux et d'un agent à mi-temps, celui des espaces verts de quatre agents devant entretenir 18,45 hectares d'espaces et 928 mètres carrés de massifs fleuris. Si à l'époque ils pouvaient utiliser des produits phytosanitaires deux fois par an, empêchant la prolifération de « mauvaises herbes », cela n'est désormais plus possible et le budget communal ne permet pas d'embauche nouvelle pour l'instant (pour information : un agent de plus représente 25 000 à 30 000€ par an).

Quelques points sensibles :

Entretien des trottoirs

Les textes légaux et réglementaires sont explicites et clairs, si le trottoir relève du domaine public, c'est au propriétaire occupant ou au locataire de l'habitation d'assurer son entretien y compris si le services espaces verts fait son possible pour enlever les mauvaises herbes le long du fil d'eau des voies, mais les kilomètres de voirie ne leur facilitent pas la tâche. Les proprié-

taires, locataires, riverains sont tenus de désherber au pied des murs sans utiliser de produits phytosanitaires. Les feuilles mortes, herbes coupées ou arrachées ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs des eaux pluviales ce qui pourrait entraîner de dramatiques conséquences en cas de fortes pluies.

Taille des haies

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur est limitée à 2 mètres. En bordure de voies publiques, les arbres et les haies ne doivent pas dépasser de la clôture sur la rue.

Aux propriétaires de chien

Si à Trilport, nous aimons évidemment les animaux, les rues de la ville et ses espaces verts (bords de Marne, parcs ...) sont souillés tous les jours par des déjections canines. Cette pollution intolérable remet en cause la salubrité et l'hygiène de la commune et empêche chaque citoyen, notamment les enfants, de profiter sereinement de ce cadre de vie agréable et convivial. Nous faisons appel au civisme de cha-



cun. Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, trottoirs, espaces verts et jeux publics. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections de son animal, sinon la police municipale sera contrainte d'intervenir auprès des contrevenants et de les verbaliser. Il est également impératif de respecter les règles de sécurité (muselière et laisse) liées à la catégorie de l'animal.

Stationnement

Les zones de stationnement réglementées (zones bleues et blanches) imposent d'être équipées de disque européen. Selon votre secteur d'habitation (demander les rues concernées à l'accueil de la mairie) les riverains du centre-ville peuvent obtenir une carte de résident qui leur permet de stationner en zone blanche sans restriction d'horaires. Cette carte doit être apposée sur le pare-brise de façon visible afin d'en permettre le contrôle par la police municipale. Il n'est délivré qu'une carte par foyer. Pour l'obtenir il suffit de vous rendre à la mairie muni des pièces justificatives demandées : carte grise du véhicule immatriculé (nom propre et adresse), justificatif de domicile de moins de 3 mois, pièce d'identité, dernière taxe d'habitation ou avis de dégrèvement pour les foyers exonérés. Les frais de dossier pour l'obtention de la carte s'élèvent à 5€ et sa durée de validité est d'une année.

Opération Tranquillité Vacances

Pendant toute absence prolongée (vacances, ...) et tout au long de l'année, vous pouvez demander à la Police Municipale de Trilport de surveiller votre domicile. Des patrouilles sont alors régulièrement organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez immédiatement prévenu en cas d'anomalie (tentatives d'effractions, cambriolages).

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre à la Police Municipale ou à la Mairie de votre domicile **au moins 2 jours avant votre départ.**

Vous pouvez aussi remplir le formulaire en ligne sur le site de la ville https://trilport.portailcitoyen.eu/



Entretenir et sécuriser la voirie

SECURITE. Les concertations initiées ces derniers mois, avec les riverains et les services du département de Seine et Marne, ont permis d'avancer sur la sécurisation de certains axes dont les travaux se dérouleront dans les prochains mois.

Rue de Brinches

La politique de sécurisation se poursuit sur cette route départementale, en concertation avec le département. Au programme 2022, la mise en place de coussins berlinois afin de pacifier l'accès à l'école Chedid, et l'implantation d'une écluse provisoire en sortie de ville à la fin de l'été. D'autres aménagements sont prévus dans le temps. L'objectif des élus étant de mettre en place sur cet axe une véritable zone 30.

Coût des coussins berlinois : plus de 10 000€ pour la commune (18 000€ si création d'une zone à 70km/h).

Rue Beethoven

Suite aux différentes réunions de concertation menées avec les riverains, divers aménagements ont été décidé et seront réalisés durant l'été : implantation de ralentisseurs et réfection du pavage. L'objectif est de réduire la vitesse des véhicules.

Coût des aménagements : 21 000€

Rue de Fublaines et Nanteuil

La ville a pu obtenir du département la rénovation de la bande de roulement de cet axe très fréquenté, qui se déroulera sur deux années. Au programme 2022, le segment allant de la rue d'Ormagne au rondpoint du collège, en 2023, de ce rondpoint à l'entrée de ville. Pour 2022 : la commune réalisera un plateau routier et lancera des études sur l'entrée de ville, en concertation avec les riverains. Ce programme d'action menant à la création d'une zone 30.

Coût des aménagements 2022 : 70 000€ auquel s'ajoute les frais d'études pour l'entrée de ville.





Rue Montceaux

Suite à la concertation initiée les remarques, suggestions et remontées des riverains et des usagers (parents d'élèves...) concernant la problématique du stationnement et de la végétalisation future de la rue, ont permis aux élus de modifier le projet initial et les études techniques. Un bureau d'études a été désigné pour réaliser les avant-projets sommaires et définitifs de cette rénovation. Au regard de l'inflation sur le secteur du BTP



et des travaux publics, les travaux et opérations d'enfouissement des réseaux pourraient atteindre 1 million d'euros.

Coût des études et de la concertation: 40 000€.

Entretien de la voirie

Des travaux d'entretien de voirie dureront tout l'été et comprendront une première campagne de rebouchage de trous sur les bandes de roulements et la réfection de certains passages piétons.



Numérique : la feuille de route de la commune

USAGES DIGITAUX. Trilport a obtenu pour la 4^{eme} année consécutive une 5^{eme} arobase au concours national « Villes Internet », le plus haut niveau de ce label particulièrement exigeant. L'occasion de faire un point sur la feuille de route numérique des prochains mois.

Numérique Tour

Le « Numérique Tour fédéré par la MAIF » organisé par la commune a attiré au gymnase de la Noyerie, mobilisé pour l'occasion, plus de 1 500 Trilportais de toutes générations dont tous les élèves des écoles maternelles et primaires et ceux de 6^{eme} et 5^{eme} du collège. Chaque visiteur a été sensibilisé aux enjeux et risques liés au numérique et eu l'opportunité de découvrir et expérimenter de nouveaux usages immersifs.

Cet événement n'est qu'une des nombreuses actions initiées par la ville autour de trois enjeux majeurs :

- Améliorer le service aux habitants
- Sensibiliser et éduquer
- Inclure et animer

Améliorer le service aux habitants

L'essentiel des échanges informatiques s'effectuent désormais via le « cloud ». La qualité de la connexion devient un paramètre essentiel que ce soit pour travailler ou simplement échanger.

La commune, ces derniers mois, a renforcé la robustesse et la fiabilité de sa liaison Internet : connexion à une ligne sécurisée pour pallier aux incidents éventuels du réseau, déploiement d'une fibre optique entre la Villa Bia à la Mairie, changement de serveur, sécurisation du réseau, formation des agents municipaux ...

L'objectif n'est pas de réduire la présence humaine mais de compléter l'offre de services, de la rendre plus accessible et de proposer une Mairie accessible 24h sur 24h, y compris en situation de mobilité.

Sensibiliser et éduquer

Depuis des années la ville est mobilisée pour permettre à ses habitants d'aborder dans les meilleures conditions la transformation numérique de la société.

Que ce soit dans le domaine de la communication en temps réel : affichage électronique, réseaux sociaux, application smartphone, site internet et lancement d'une chaîne YouTube ou dans le numérique éducatif, véritable priorité pour la municipalité,





afin de permettre à chaque élève de bénéficier des ressources numériques les plus adaptées. Ce soutien ne se limite pas aux seuls équipements mais concerne également les projets pédagogiques. Si les écoles de Trilport sont les mieux équipées de l'agglomération, le confinement a souligné cependant l'importance d'agir également « hors école » afin d'accompagner les élèves en difficulté et ne disposant pas des meilleures conditions d'études.

La ville met en place un contrat d'Accompagnement à la Scolarité qui proposera à la rentrée un soutien adapté et régulier aux élèves volontaires et prochainement les Trilportais pourraient accéder à de nouvelles pratiques culturelles immersives via le numérique.

Trois préoccupations majeures cependant émergent :

- La place des écrans numériques dans la famille. Il devient urgent de sensibiliser les parents des conséquences sur la santé des enfants d'usages « inappropriés ».
- La nécessité de maîtriser des outils numériques, l'esprit d'initiative, le sens du travail collaboratif et l'autonomie dès le plus jeune âge sans utiliser ni écran, ni ordinateur...
- La prévention des abus ou risques liés au numérique.

Inclure et animer

Agir afin que personne ne se retrouve exclu de sa propre citoyenneté constitue aujourd'hui un enjeu sociétal et démocratique majeur qui n'est pas que technologique mais également social et citoyen.

Du fait de la dématérialisation des démarches administratives certains de nos concitoyens renoncent à des droits. Cette situation concerne également les jeunes ; s'ils évoluent depuis leur naissance dans un environnement digital pour jouer ou se distraire, certains d'entre eux ne savent pas accomplir la moindre démarche administrative.

Pour accompagner tous les habitants en difficulté et permettre à d'autres de découvrir de nouveaux usages numériques, la ville a obtenu la désignation d'une Conseillère Numérique France Services.

Qu'est-ce qu'un Conseiller Numérique France Services ?

L'État a déployé 4 000 Conseillers numériques auprès des collectivités et structures volontaires sélectionnées sur la qualité de leur projet d'inclusion numérique. L'engagement reconnu de Trilport lui a permis d'obtenir un de ces postes. La ville a aménagé un local dédié, à proximité de la salle Saint Exupéry. Enora Roger, notre Conseillère Numérique prépare activement un programme d'actions (ateliers, sensibilisations, animations) pour septembre et répond déjà à des sollicitations.



Faciliter le traitement des cartes d'identité et des passeports

La délivrance des passeports et des cartes nationales d'identité exige un délai de plus en plus long et pose d'énormes problèmes à trop de nos concitoyens. Une situation inacceptable tant la délivrance des titres d'identité constitue un service essentiel.

Cela fait plusieurs années que Trilport demande à être équipée d'un dispositif de recueil des demandes de titres, jusque-là, sans succès. Suite à la mise en œuvre d'un plan d'urgence visant à déployer 400 nouveaux dispositifs de recueil des demandes pour la Seine-et-Marne, le Maire a porté la candidature de Trilport pour obtenir un tel dispositif et alléger la charge de travail des mairies déjà équipées, diminuer les délais d'attente actuels, améliorer le service aux Trilportais et aux habitants du territoire, la gare SNCF étant située à proximité directe de la Mairie, rendue d'autant plus accessible.

Un enjeu : maintenir la qualité de

SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX. Pour maintenir, améliorer et développer les services auprès des habitants, malgré des recettes contraintes, la ville a dû en 2021 maîtriser ses dépenses de fonctionnement, rénover et isoler les équipements publics et investir pour l'avenir. L'enjeu est de concilier bonne gestion, économies et maintien de la qualité du service rendu. Un objectif de plus en plus difficile à tenir. Il est important que chacun dispose des informations sur la nature des dépenses effectuées par la ville en 2021.



La rénovation de l'école Prévert illustre l'action de la ville dans le domaine de l'éducation. La commune a modernisé et rénové l'ensemble de ses structures scolaires afin de les rendre plus inclusives, accessibles, numériques et sobres. Un investissement considérable pour une petite ville comme Trilport. Les jeunes Trilportais, où qu'ils résident, bénéficient désormais de conditions de scolarité similaires et adaptées aux enjeux pédagogiques d'aujourd'hui et de demain.

La réalité des coûts annuels par habitant (5077 habitants)	
Espaces verts 18 hectares d'espaces verts + fleurissement + jardins des écoles	51,49€
Scolarité Bâtiments + chauffage + entretien + périscolaire + fournitures	269,38€ (soit un coût par enfant scolarisé de 2844€)
Complexe sportif Bâtiment + terrain de foot + personnel d'entretien + gardiennage	114,39€
Propreté 29kms de voirie à nettoyer + tonnes de déchets ramassés sur la voie publique + personnel. (plus de 7 tonnes de déchets ramassés sur la voie publique)	19,41€
Sécurité Personnel + local + moyens techniques (véhicule, logiciels)	55,85€
Eclairage public Electricité + entretien + personnel	12,66€

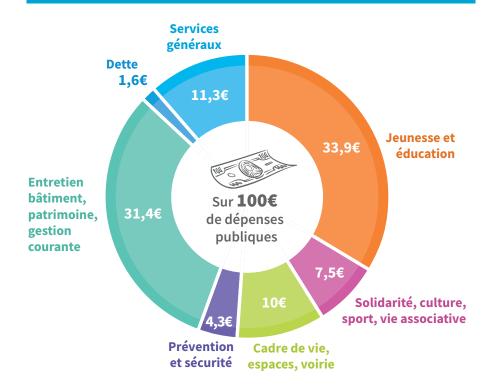
s services sur Trilport







Compte administratif 2021 : dépenses par domaine pour 100€



Pourquoi aller **CHERCHER DES** subventions?

Les subventions sont vitales pour les collectivités. Pour une commune comme Trilport, sans grands moyens financiers et qui doit répondre au véritable défi que représente, non seulement son développement, mais également aux besoins de ses habitants, c'est d'autant plus important.

Pour financer leurs investissements, les collectivités puisent dans plusieurs catégories de ressources : l'autofinancement, les dotations de l'État, les fonds affectés à l'investissement (comme la taxe d'aménagement, participations pour voirie et réseau), les subventions et l'emprunt.

Le Maire et les élus de Trilport afin de limiter de recourir à l'emprunt et d'endetter la ville mais aussi de limiter la pression fiscale, sont en recherche active de subventions et le font souvent avec réussite.



Défi majeur, préserver notre capa

A VENIR. La situation budgétaire des communes, du fait de l'inflation, de l'augmentation des prix de l'énergie, de l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires devient plus que critique, comment réagir ? Comment continuer à proposer aux Trilportais des services de proximité efficaces au meilleur coût, poursuivre la modernisation de la commune et de ses équipements, améliorer le cadre de vie des habitants et limiter la dépense énergétique.

Un contexte explosif

Pour les collectivités, 2022 est l'année de tous les dangers. L'augmentation des prix de l'énergie (gaz, électricité, essence ...) frappe de plein fouet et en premier lieu les communes, notamment les petites villes.

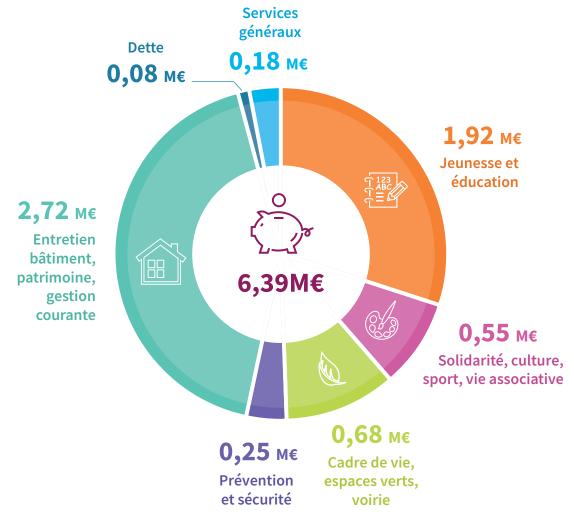
Pour la seule année 2022, l'incidence de l'augmentation des tarifs du gaz était estimée, avant le conflit ukrainien, à plus de 100 000€ sur le budget de Trilport. Il faut y ajouter, l'inflation, la flambée des prix des travaux de BTP et de génie civil et l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires avec une incidente directe sur les frais de personnel des collectivités.

L'explosion de ces dépenses incompressibles, dont l'impact est estimé à plus de 300 000€ pour notre ville, n'a pas été compensé par les dotations de l'état et menace l'équilibre budgétaire de nos collectivités. Une situation budgétaire d'autant plus critique que ces dépenses ont deux spécificités : elles sont structurelles et se feront sentir durablement sur les prochaines années.

Une augmentation des taux raisonnée

Cette situation a mené les élus à voter de manière exceptionnelle, et pour la première fois depuis 7 ans, une aug-

Le budget 2022 par domaines



cité d'action

mentation des taux de 4,5 %, afin de préserver la capacité d'agir et les marges de manœuvre de la ville. Vu les difficultés rencontrées par beaucoup d'habitants, la hausse des taux décidée devra s'accompagner d'économies à réaliser. À l'avenir, si nous souhaitons préserver les services proposés, poursuivre les travaux d'isolation ou de rénovation permettant de réaliser des économies d'énergie, doter la commune des équipements publics qui sont nécessaires à son développement, au vu des besoins croissants et des demandes des Trilportais, cette hausse des taux décidée ne suffira pas. La ville devra à la fois trouver de nouvelles pistes d'économie, notamment sur la consommation énergétique comme l'éclairage public et poursuivre sa recherche de subventions, qu'elles soient liées à l'investissement ou au fonctionnement.

Les trois clés du budget 2022 :

Maîtriser le budget : Augmentation des taux d'imposition communaux en 2022, contrôle de la dépense publique et des dépenses afin de dégager plus d'auto financement, recherche de nouvelles recettes (subventions notamment) et pas de recours à l'emprunt.

Améliorer le quotidien des Trilportais et le service rendu : développer la sécurité dans la ville, moderniser les services en poursuivant la transformation numérique de la ville, déployer de nouvelles actions et services vers les seniors et la jeunesse, lutter contre l'exclusion qu'elle soit numérique ou non,

Initier un nouveau cycle d'investissement afin de préparer l'avenir: Lancer le nouveau Programme Pluriannuel d'investissement autour de la sécurisation des rues (Brinches, Beethoven, Fublaines et Nanteuil, Montceaux), développer un projet sur le site Nugue, en faveur du lien social de l'accès à la culture et aux usages numériques.

FONCTIONNEMENT 2022:

6 390 000€

Dépenses

Charges de gestion : 2 476 361€ (39%)

Epargne: 700 000€ (11%)

Amortissements: 122 243€ (2%)

Charges de financière: 91 396€ (1%)

Charges de personnel: 3 000 000€ (47%)

Recettes

Dotations : 826 000€ (13%) Impôts : 3 669 500€ (57%)

Excédent antérieur : 1 514 160€ (23,4%) Recettes diverses : 380 340€ (0,6%)

Investissement 2022 : 2 795 000 €



Écoles: 796 000€

- Poursuite du programme d'équipement numérique des écoles
- Poursuite de la rénovation de la Charmoye (sols des classes de maternelle + jeux d'enfants)
 - Lancement du réfectoire scolaire pour l'école Chédid et Jacques-Prévert)
 - Fin des travaux de rénovation de Jacques-Prévert



Bâtiments publics : 966 500€

- Création d'un réseau de chaleur pour les écoles Chédid et Jacques-Prévert et la salle des fêtes
 - Remplacement des ballons d'eau chaude du gymnase
 - Réfection de l'éclairage du gymnase
 - Aménagement du site Nugue
 - Rénovation de la villa Bia
 - Installation de la climatisation au mini-club
 - Création de toilettes PMR à la salle des fêtes



Circulation voirie 152 000€

- Sécurisation rue Beethoven, rue de Brinches
 - Création d'un plateau rue de Fublaines
- Etude pour la sécurisation rue de Nanteuil
- Etude pour la poursuite des travaux rue de Montceaux



Sécurité 35765€

- Nouveau véhicule
- Fin de l'aménagement des locaux de police municipal
 - Achat de radars

Tout savoir sur le budget

Flashez ce code



Une association renaît

JUMELAGE. L'association « Trilport jumelages d'Europe » est maintenant officialisée, son objectif principal est de développer les échanges avec les citoyens d'autres pays européens.

Bien évidemment avec l'Allemagne et notre ville jumelée d'Engen, avec qui des échanges existent depuis plus de 20 ans. Elle a également pris contact avec les villes de Panonhalma (Hongrie) et Moneglia (Italie) jumelées avec Engen. Ces échanges concernent toutes les générations. Vous pouvez rencontrer les représentants de cette association au forum des associations le 4 septembre prochain ou les contacter par mail : comitejumelagestrilport@gmail.com, Facebook : Comité des jumelages d'Europe de Trilport, Instagram : trilport_je



L'équipe de l'association

Carnaval

C'est sous un très beau soleil que les fées clochettes, Spiderman, pirates, pilotes, poulpes, tigres, Harry Potter, Captain America, Batman, coccinelles et clowns très sympathiques ont enjoué les rues de Trilport.

Grâce aux bénévoles, aux élus, aux services de la ville et au comité des fêtes de la ville de Trilport ce carnaval a été une très grande réussite. En effet, après avoir parcouru la ville au milieu des danseurs, musiciens (de la troupe Tropicana), des



échassiers du RoyalBouiBOui jonglant à des hauteurs inatteignables pour la plus grande joie de tous, les enfants ont été conviés à un goûter ponctué d'activités par le comité des fêtes de Trilport.

> Tribune de l'opposition

Mr Le Maire, pourquoi ne tenez-vous pas vos engagements de campagne électorale maintenant que vous êtes élu? Vous deviez faire de Trilport «une ville épanouie. » Qu'en est-il à ce jour ? Rien au vu de l'état de notre centre-ville! Le cadre de vie des Trilportais se dégrade! Les Trilportais vous ont alerté par courrier concernant leurs inquié-

tudes sur les projets de construction, le sentiment d'insécurité et maintenant le manque d'entretien des espaces verts. La végétation envahit les murs et les rues. Pourtant, Trilport affiche le label «Ville fleurie ». La ville ne doit pas faire des efforts uniquement pour obtenir le label mais respecter les engagements pris notamment de promouvoir le fleu-

rissement, le cadre de vie et les espaces verts! Apparemment la démocratie participative n'existe pas à Trilport comme le respect des engagements pris! Comptez sur toute l'équipe de Trilport cap vers l'avenir pour porter la voix des Trilportais et faire de Trilport un grand village où il fait bon vivre!

L'équipe « TRILPORT, cap vers l'avenir »



Les séniors à la fête!

FESTIF. Avec quelques mois de retard du fait du Covid, la ville a pu organiser le repas des seniors 2021 en mai 2022.

Nos aînés ont passé un très beau moment de convivialité apprécié de tous les convives. Chacun a pu reprendre les bonnes habitudes de la vie d'avant COVID, et plus que tout les partager ensemble entre amis et voisins. Les danseurs s'en sont donné à cœur joie et le repas proposé par le traiteur a fait l'unanimité. Le lien social est bien le sel de la vie...

Toutes et tous se sont donnés rendez-vous pour décembre prochain.

Pompiers & médailles

Le responsable du Groupement Nord du SDIS 77, le Lieutenant Colonel Nicolas SEFFRAY et le lieutenant Riffard chef du Centre d'intervention et de Secours et de Trilport accompagné de Jean Michel Morer, Maire de Trilport ont procédé à la remise des médailles d'honneur à 7 pompiers du CIS de Trilport. On ne rappellera jamais assez le courage, la bravoure et le sacrifice des sapeurs-pompiers envers leurs concitoyens.



D'accueil Des services De La mairie

Urbanisme et services techniques

Accueil public :

- Lundi/mardi de 15h à
- Mercredi/jeudi/vendredi de 9h à 12h
- Samedi : de 10h à 12h sur rendez-vous, permanence élu.

Le service urbanisme reçoit en dehors de ces plages horaires sur rendez-vous.

État civil/Élections

Accueil du public :

- Lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
- Mardi de 14h à 17h
- leudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- Samedi de 9h à 12h.

Jeunesse/Scolaire

Accueil du public :

- Lundi et mardi de 15h à 17h30
- Mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

Accueil du public CCAS

Tél.: 01 60 25 26 79 Sur rendez-vous les lundis de 9h à 12h, les mardis de 14h à 18h, les mercredis de 9h à 12h et les jeudis de 14h à 16h30

Police municipale

1, rue d'Armentières Tél.: 01 60 01 57 40 Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et 14h à 18h. le samedi de 9h à 12h

Contacter votre mairie 01 60 09 79 30 contact@trilport.fr





Retrouvez-nous sur:











agenda de l'été

> 16 juillet

CINÉMA PLEIN AIR

à la tombée de la nuit au stade de la Noyerie. Film projeté : La-Haut.

> 23 juillet

SORTIE À LA MER

par le CCAS (Inscription obligatoire).

> 27 août

CONCERT SPECTACLE POÉSIE

à 20h au stade de la Noyerie.

> 4 septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS ET INAUGURATION DU TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHÉTIQUE.

au stade de la Noyerie.



Consulter les résultats des élections

Flashez ce code



La Lettre du maire de Trilport

Juillet 2022

Responsable de la publication : Jean-Michel Morer

Réalisation : aldorande-communication Photographies : Mairie, Aurore Romero, Christophe Fassi - Impression : Passion

Graphic -Roissyen-Brie - Papier recyclé 100%. Encres végétales.



